

NOM DU PRODUIT : **AIRFLOR DESODORISANT NATURE - Coquelicot**CODE PRODUIT : **A.403****1. IDENTIFICATION DU MELANGE ET DE LA SOCIETE****1.1. Identificateur de produit :**

Nom du produit : **AIRFLOR DESODORISANT NATURE - Coquelicot**  
Code produit : **A.403**  
Conditionnement : **A.403 : 6 flacons 250 ml**  
Type de produit : Mélange

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées :**

Utilisations identifiées : Utilisation professionnelle

Désodorisant d'ambiance

Utilisations déconseillées : Pas de données disponibles.

**1.3. Renseignement concernant le fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité :**

Producteur/Fournisseur : **L'ARTISANERIE « Entreprise Adaptée »**

Adresse : 74 avenue du Général de Gaulle

CS20096

18203 Saint Amand-Montrond

Tel : +33.(0)2.48.63.71.00

Fax : +33.(0)2.48.96.72.26

E-mail : [lartisanerie@apei.asso.fr](mailto:lartisanerie@apei.asso.fr)

Site internet : [www.apei.asso.fr](http://www.apei.asso.fr)

Personne de contact : [lartisanerie@apei.asso.fr](mailto:lartisanerie@apei.asso.fr) / +33.(0)2.48.63.71.00

**1.4. Numéro d'appel d'urgence :**

N° de téléphone en cas d'urgence : **INRS/ORFILA : +33 (0) 1.45.42.59.59**

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1. Classification du mélange :****2.1.1. Classification selon règlement CE n°1272/2008 modifié (CLP) :**

Flam. Liq. Cat.2

Aquatic Chronic Cat.3

Le texte intégral des catégories de danger et phrases H est repris dans la section 16.

La procédure employée pour déterminer la classification est reprise dans la section 16.

**2.1.2. Classification selon Directives n°1999/45/CE modifié (DPD) :**

(F, R 11)

Le texte intégral des catégories de danger et phrases H est repris dans la section 16.

**2.2. Eléments d'étiquetage :****2.2.1. Etiquetage selon Règlement CE n°1272/2008 modifié (CLP) :**

DANGER

H225 Liquide et vapeurs très inflammables

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 Contient OTNE, Géraniol, 7-hydroxycitronellal, 2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldehyde, (R)-p-mentha-1,8-diene peut produire une réaction allergique.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

P273 Eviter le rejet dans l'environnement.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

NOM DU PRODUIT : **AIRFLOR DESODORISANT NATURE - COQUELICOT**CODE PRODUIT : **A.403****2.3. Autres dangers***Propriétés PBT/vPvB (Annexe XIII)* : Pas de données disponibles.*Ingrediénts soumis à autorisation (Annexe XIV)* : Le mélange ne contient pas de substances soumises à autorisation.*Autres* : Pas de données disponibles.**3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.1. Substances :**

Non concerné

**3.2. Mélanges :**

Nom Substance	CAS	CE	REACH	CE 1272/2008	67/548/CEE	Concentration
Ethanol	64-17-5	200-578-6	01-21194576 10-43	GHS02 Dgr Flam.Liq.2,H225	F F ; R11	50<=x%<100
ONE [1-(1,2,3,4,5,6,7,8-OCTAHYDRO-2,3,8,8-TETRAMETHYL-2-NAPHTALENYL)-ETHANONE	54464-57-2	259-174-3		GHS07, GHS09 Wng Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	Xi, N Xi;R38-R43 N;R51/53	0<=x%<2.5
GERANIOL	106-24-1	203-377-1	01-21195524 30-49	GHS05, GHS07 Dgr Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Eye Dam. 1, H318	Xi Xi ;R38-R41-R43	0<=x%<2.5
HYDROXYCITRONELLAL	107-75-5	203-518-7		GHS07 Wng Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1B, H317	Xi Xi ;R36-R43	0<=x%<2.5
BUTYLPHENYL METHYLPROPIONAL	80-54-6	201-289-8		GHS07, GHS09, GHS08 Wng Acute Tox.4, H302 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Repr. 2, H361f Aquatic Chronic 2, H411	Xn,N Repr. Cat. 3;R62 Xn;R22 Xi;R43-R38 N;R51/53	0<=x%<2.5
D-LIMONENE (R)-P-MENTHA-1,8-DIENE	5989-27-5	227-813-5	01-21195292 23-47	GHS02, GHS07, GHS09 Wng Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	Xi,N Xi;R38-R43 N;R50/53 R10	0<=x%<2.5
ALPHA-ISOMETHYL-IONONE	127-51-5	204-846-3		GHS07, GHS09 Wng Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Chronic 2, H411 Eye Irrit. 2, H319	Xi,N Xi;R36/38-R43 N;R51/53	0<=x%<2.5
BENZYL SALICYLATE	118-58-1	204-262-9		GHS07 Wng Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Chronic 3, H412 Eye Irrit.2, H319		0<=x%<2.5

Le texte intégral des catégories de dangers et des phrases R et H est repris dans la section 16.

NOM DU PRODUIT : **AIRFLOR DESODORISANT NATURE - COQUELICOT**

CODE PRODUIT : **A.403**

#### **4. PREMIERS SECOURS**

##### **4.1. Description des premiers secours :**

###### ***Conseils généraux :***

D'une manière générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

Ne JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Les symptômes sont décrits dans la Section 11.

###### ***En cas d'inhalation :***

Retirer le sujet de la zone polluée, faire respirer de l'air frais, examiner : si les troubles respiratoires apparaissent, appeler les secours médicalisés.

###### ***En cas de contact avec les yeux :***

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau potable durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un spécialiste.

###### ***En cas de contact avec la peau :***

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau potable.

###### ***En cas d'ingestion :***

Ne pas vomir. Rincer la bouche à l'eau. Appeler d'urgence les secours médicalisés, SAMU (15) ou Pompiers (18). Leur montrer l'étiquette et la Fiche de Données de Sécurité.

##### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés :**

###### ***En cas d'inhalation :***

Pas de données disponibles.

###### ***En cas de contact avec les yeux :***

Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

###### ***En cas de contact avec la peau :***

Pas de données disponibles.

###### ***En cas d'ingestion :***

Pas de données disponibles.

##### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :**

Pas de données disponibles.

#### **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

##### **5.1. Moyens d'extinction :**

###### ***Moyens d'extinction recommandés :***

Gaz carbonique, mousse, poudre, eau pulvérisée.

Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

###### ***Moyens d'extinction inappropriés :***

En cas d'incendie, ne pas utiliser : jet d'eau

##### **5.2. Dangers particuliers résultant du mélange :**

###### ***Produits de combustion dangereux :***

Pas de données disponibles.

###### ***Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion :***

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, peut se former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO2)

##### **5.3. Conseils aux pompiers :**

###### ***Classe d'inflammabilité :***

Inflammable.

###### ***Protection contre l'incendie :***

Les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

###### ***Procédures spéciales :***

Pas de données disponibles.

NOM DU PRODUIT : **AIRFLOR DESODORISANT NATURE - COQUELICOT**

CODE PRODUIT : **A.403**

**Incendies avoisinants :**

Pas de données disponibles.

**6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection individuelle et procédures d'urgence :**

**6.1.1. Pour les non-sauveteurs :**

**Équipements de protection :**

Voir Section 7 et 8.

**Procédures d'urgence :**

Pas de données disponibles.

**6.1.2. Pour les sauveteurs :**

Voir Section 8.

Les intervenants seront équipés d'équipements de protections individuelles appropriés.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :**

Empêcher toute pénétration dans les égouts et les cours d'eau.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**

**6.3.1. Moyens appropriés pour le confinement :**

Contenir et recueillir les duites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts polyéthylène hermétiquement fermés et identifiés en vue de l'élimination des déchets par une entreprise agréée.

**6.3.2. Moyens appropriés pour le nettoyage :**

Rincer les faibles résidus à l'eau.

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

**6.3.3. Autres informations :**

Pas de données disponibles.

**6.4. Références à d'autres sections :**

Voir les Sections 7, 8 et 13 pour plus d'informations.

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :**

**Mesures de protection :**

Voir Section 8.

**Mesures pour prévenir les incendies :**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

**Mesures pour prévenir la génération d'aérosol et de poussières :**

Pas de données disponibles.

**Mesures pour protéger l'environnement :**

Empêcher toute pénétration dans les égouts et les cours d'eau et surtout les effluents de la lutte contre le feu.

**Conseils général sur l'hygiène des travailleurs :**

Suivre les règles d'usage en matière d'hygiène et de sécurité compte tenu de l'inflammabilité et du récipient sous pression.

Se laver les mains après chaque utilisation.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Il est interdit de fumer, manger ou boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :**

**Mesures techniques et conditions de stockage :**

Tenir hors de portée des enfants.

**Matériaux d'emballage :**

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

**Conditions requises pour l'espace de stockage et les contenants :**

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Conserver le récipient dans un endroit sec et bien ventilé.

**NOM DU PRODUIT : AIRFLOR DESODORISANT NATURE - COQUELICOT****CODE PRODUIT : A.403**

Le sol des locaux sera imperméable et formera une cuvette de rétention afin qu'en cas de déversement accidentel, le liquide ne puisse se répandre au dehors.

Conserver à une température comprise entre 5°C et 40°C.

**Classe de stockage :**

Ininflammable.

**7.3. Utilisations finales particulières :**

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en section 1.2.

**8. CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1. Paramètres de contrôle :****8.1.1. Exposition du travailleur :**

Pas de données disponibles.

**8.1.2. Exposition de l'environnement :**

Pas de données disponibles.

**8.2. Contrôles de l'exposition :****8.2.1. Contrôles techniques appropriés :**

**Mesures liées au mélange :** Pas de données disponibles.

**Mesures structurelles :** Pas de données disponibles.

**Mesures organisationnelles :** Pas de données disponibles.

**Mesures techniques :** Pas de données disponibles.

**8.2.2. Mesures de protection individuelle :****Protection des yeux / du visage :**

Éviter le contact avec les yeux.

Lunettes avec protections latérales.

**Protection des mains :**

Gants adaptés

**Protection du corps :**

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

**Protection respiratoire :**

Ne pas utiliser en espace clos et non ventilé.

Eviter toute inhalation.

**Risques thermiques :**

Pas de données disponibles.

**Mesures d'hygiène :**

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Les stocker dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**8.2.3. Mesures de protection de l'environnement :**

**Mesures liées au mélange :** Pas de données disponibles.

**Mesures d'instruction :** Pas de données disponibles.

**Mesures organisationnelles :** Pas de données disponibles.

**Mesures techniques :** Pas de données disponibles.

**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :**

État physique : Liquide Fluide

Couleur : Incolore

Odeur : Coquelicot

pH : Non précisé

Neutre

Point/intervalle d'ébullition : >35°C

**NOM DU PRODUIT : AIRFLOR DESODORISANT NATURE - COQUELICOT****CODE PRODUIT : A.403**

Point d'éclair :	19.00 °C
Pression de vapeur (50°C) :	Inférieure à 110kPa (1.10 bar)
Densité :	<1
Hydrosolubilité :	Diluable.
Point / intervalle de fusion:	Pas de données disponibles.
Point / intervalle d'auto-inflammation :	Pas de données disponibles.
Point / intervalle de décomposition :	Pas de données disponibles.

**9.2. Autres informations :**

Aucune information additionnelle.

**10. STABILITE ET REACTIVITE****10.1. Réactivité :**

Pas de données disponibles.

**10.2. Stabilité chimique :**

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la section 7.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses :**

Exposé à des températures élevées, le mélange peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde carbone, fumées, oxyde d'azote.

**10.4. Conditions à éviter :**

Des températures élevées.

**10.5. Matières incompatibles :**

Ne pas mélanger avec d'autres produits.

**10.6. Produits de décomposition dangereux :**

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes de carbone (CO) et dioxydes de carbone (CO2).

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1. Informations sur les effets toxicologiques :**

Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

**11.1.1. Informations sur les substances :**

Non concerné.

**11.1.2. Informations sur le mélange :**

<b>Toxicité aiguë :</b>	Non classé.
<i>Ingestion :</i>	--
<i>Cutanée :</i>	--
<i>Inhalation :</i>	--
<b>Corrosion / Irritation cutanée :</b>	Non classé.
<b>Lésion oculaire grave / Irritation oculaire :</b>	Non classé.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée :</b>	Non classé.
	Contient OTNE, Géraniol, 7-hydroxycitronellal, 2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldehyde, (R)-p-mentha-1,8-diene peut produire une réaction allergique. (Règle d'additivité)
<b>Mutagénicité :</b>	Non classé.
<b>Cancérogénicité :</b>	Non classé.
<b>Toxicité pour la reproduction :</b>	Non classé.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – Exposition unique :</b>	Non classé.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – Exposition répétée :</b>	Non classé.
<b>Danger par aspiration :</b>	Non classé.

NOM DU PRODUIT : **AIRFLOR DESODORISANT NATURE - COQUELICOT**

CODE PRODUIT : **A.403**

**11.1.3. Informations sur les voies d'exposition probables :**

La voie d'exposition probable dans le cadre d'un usage normal du produit est la voie cutanée et respiratoire.

**11.1.4. Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :**

Voir section 4.2.

**11.1.5. Effets différés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte ou de longue durée :**

Voir section 4.2.

**11.1.6. Effets interactifs :**

Pas de données disponibles.

**11.1.7. Absence de données spécifiques :**

Pas de données disponibles sur des mélanges similaires.

**11.1.8. Informations sur les mélanges et informations sur les substances :**

1-Benzyl Salicylate (CAS : 118-58-1) :

DL50 orale : = 2200 mg/kg

1-Géranol (CAS : 106-24-1) :

DL50 orale : = 4200 mg/kg

(Données fournisseur)

**11.1.9. Autres informations :**

Pas de données complémentaires disponibles.

## **12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

**12.1. Toxicité :**

**Toxicité aiguë :**

Le produit est « Nocif pour les organismes aquatique, entraîne des effets néfastes à long terme ». (Règle d'additivité)

Poissons :

Crustacées :

--

Algues / Plantes aquatiques :

Autres organismes :

--

**Toxicité chronique :**

Pas de données disponibles.

**12.2. Persistance et dégradabilité :**

Pas de données disponibles.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation :**

Pas de données disponibles.

**12.4. Mobilité dans le sol :**

Pas de données disponibles.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB :**

Pas de données disponibles.

**12.6. Autres effets néfastes :**

Pas de données disponibles.

## **13. CONSIDERATION RELATIVES A L'ELIMINATION**

**13.1. Méthode de traitement des déchets :**

**13.1.1. Elimination du produit / de l'emballage :**

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Vider complètement le récipient.

NOM DU PRODUIT : **AIRFLOR DESODORISANT NATURE - COQUELICOT**

CODE PRODUIT : **A.403**

**Classification des dangers :** H3-A : « Facilement inflammable ».

**Code nomenclature**

**(Code de l'environnement,**

**art. R541-8, annexe II) :**

20 déchets municipaux y compris les fractions collectées séparément

20 01 Fraction collectées séparément

20 01 29\* Détergents contenant des substances dangereuses.

**13.1.2. Informations pertinentes sur le traitement des déchets :**

Les emballages souillés peuvent, après rinçage, être éliminés comme déchet banal. Consulter à ce propos votre instance locale.

**13.1.3. Informations pertinentes sur l'élimination des eaux usées :**

Pas de données disponibles.

**13.1.4. Autres recommandations pour l'élimination :**

Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**14.1. Numéro ONU :**

Non applicable.

**14.2. Nom d'expédition des Nations Unies :**

Non applicable.

**14.3. Classe(s) de danger pour les transports :**

Non applicable.

**14.4. Groupe d'emballage :**

Non applicable.

**14.5. Dangers pour l'environnement :**

Pas de données disponibles.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :**

**14.6.1. Transport par voie terrestre (ADR, 2013) :**

Pas de données disponibles.

**14.6.2. Transport ferroviaire (RID) :**

Pas de données disponibles.

**14.6.3. Transport fluvial (ADN / ADNR) :**

Non concerné.

**14.6.4. Transport maritime (IMDG) :**

Pas de données disponibles.

**14.6.5. Transport aérien (ICAO / IATA) :**

Pas de données disponibles.

**14.6.6. Mesures à prendre en cas d'urgence ou d'accident :**

- Déclencher le système de freinage, couper le moteur et déconnecter la batterie en actionnant le coupe-circuit, s'il existe.
- Informer les services d'urgence appropriés, en leur fournissant autant de renseignements que possible sur l'incident ou l'accident et sur les matières en présence.
- Revêtir le baudrier fluorescent et mettre en place comme il convient les signaux d'avertissement autopoteurs
- Tenir les documents de transport à disposition pour l'arrivée des secours.
- Ne pas marcher dans le produit répandu au sol ni le toucher et éviter d'inhaler les émanations, les fumées, les poussières et les vapeurs en restant au vent.

NOM DU PRODUIT : **AIRFLOR DESODORISANT NATURE - COQUELICOT**CODE PRODUIT : **A.403**

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC :**  
 Non concerné.

## **15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :**

**15.1.1. Réglementation européenne :**

**Conformité à REACH (règlement CE n°1907/2006 modifié) :**

Le produit est conforme aux dispositions de REACH.

Il ne contient aucun ingrédient soumis à autorisation ou restriction.

**Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la Section 2 :**

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Directive 67/548/CEE modifiée
- Directive 1999/45/CE modifiée
- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié

**Informations relatives à l'emballage :**

Pas de données disponibles.

**Dispositions particulières :**

Pas de données disponibles.

**Etiquetage des détergents (règlement CE n°648/2004 et 907/2006) :**

Parfums, Fragrances allergisantes : (R)-p-mentha-1,8-diène, benzyl alcohol, géraniol, 7-hydroxycitronellal, 3-menthyl-4-(2,6,6-trimethyl-2-cyclohexen-1-yl)-3-buten-2-one, linalool, butylphenyl methylpropional.

**15.1.2. Réglementation nationale (France) :**

**Tableau des maladies professionnelles selon le Code du Travail Français :**

**N°84**

Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools, glycols, éther de glycols ; cétones ; aldéhydes ; éther aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane ; esters ; diméthylformamide et diméthylacétamide ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone, diméthylsulfoxyde

**Nomenclature des installations classées (ICPE Version 33.1 (mars 2014)) :**

1432	Liquides inflammables (stockage en réservoirs manufacturés de). 1. Lorsque la quantité stockée de liquides inflammables visés à la rubrique 1430 susceptible d'être présente est : c) supérieure ou égale à 10 000 t pour la catégorie B, notamment les essences y compris les naphtes et kérosènes, dont le point éclair est inférieur à 55°C (carburant d'aviation compris) 2. Stockage de liquides inflammables visés à la rubrique 1430 a) représentant une capacité équivalente totale supérieure à 100m3 b) représentant une capacité équivalente totale supérieure à 10m3 mais inférieure ou égale à 100m3	<b>AS</b>  <b>A</b>  <b>DC</b>	<b>4</b>  <b>2</b>
------	--	--	--------------------------

**15.2. ÉVALUATION DE LA SECURITE CHIMIQUE :**

Le produit n'a pas été évalué.

## **16. AUTRES INFORMATIONS**

**16.1. Procédure employée pour déterminer la classification selon le règlement CE n°1272/2008 (CLP) :**

CLASSIFICATION	JUSTIFICATION
Flam Liq Cat2 ; H225	Test sur produit
Non classé pour la santé humaine	Absence de données
Aquatic Chronic Cat3 ; H412	Règle d'additivité

**NOM DU PRODUIT : AIRFLOR DESODORISANT NATURE - COQUELICOT**
**CODE PRODUIT : A.403**
**16.2. Texte intégral des catégories de danger et des phrases R et H abrégées reporté des Sections 2 et 3 :**

DIRECTIVE N°67/548/CEE	REGLEMENT CE N°1272/2008
Xn : Nocif	Flam. Liq Cat 3 : Liquide inflammable de Catégorie 3
F+ : Extrêmement inflammable	Flam. Liq. Cat. 2 : Liquide inflammable de Catégorie 2
Xi : Irritant	Acute Tox Cat4 : Toxicité aiguë de Catégorie 4
N : Dangereux pour l'environnement	Skin Irrit Cat2 : Irritant pour la peau de Catégorie 2
R11 : Facilement inflammable	Eye Irrit Cat2 : Irritant pour les yeux de Catégorie 2
R36 : Irritant pour les yeux	Skins Sens Cat1 : Sensibilisant pour la peau de Catégorie 1
R38 : Irritant pour la peau	Aquatic Acute Cat1 : Toxicité aquatique aiguë de Catégorie 1
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau	Aquatic Chronic Cat1 : Toxicité aquatique chronique de Catégorie 1
R41 : Risque de lésions oculaires graves	Aquatic Chronic Cat3 : Toxicité aquatique chronique de Catégorie 3
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau	Eye Dam 1 : Lésions oculaires graves Catégorie 1
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.	Aquatic Chronic. Cat. 2 : Toxicité aquatique chronique de Catégorie 2
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.	H315 : Provoque une irritation cutanée
R62.F3 : Risque possible d'altération de la fertilité	H317 : Provoque une allergie cutanée
R10 : Inflammable	H318 : Provoque des lésions oculaires graves
R22 : Nocif en cas d'ingestion	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
	H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques
	H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
	H225 : Liquide et vapeurs très inflammables
	H226 : Liquide et vapeurs inflammables
	H302 : Nocif en cas d'ingestion
	H361f : Susceptible de nuire à la fertilité.
	H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**16.3. Historique des modifications apportées à la Fiche de Données de Sécurité :**

Version	Date	Historique des modifications	Rédaction	Approbation
1	09/07/2013	Création	ARCHEZ CONSEIL	RESPONSABLE Q.H.S.E.
2	19/05/2015	Mise à jour	Dossier Central	DESIRS E-CONSEIL/RESP. Q.H.S.E.

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en Section 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux indiqués.

**Fait par DOSSIER CENTRAL**
**Visa :**
**Validé par N.MIALOT Responsable Q.H.S.E**
**Visa :**